

Normes internationales sur le lithium AFNOR appelle les entreprises françaises à donner de la voix

L'organisation internationale de normalisation (ISO) donne le coup d'envoi pour élaborer des normes volontaires destinées à structurer le marché du lithium. Si la Chine est à la manœuvre, la France a tout intérêt à y prendre une part active, via AFNOR.

Paris, le 17 novembre 2020 - Corollaire de l'essor de la robotique, de l'industrie du verre et de la céramique et aujourd'hui majoritairement du marché des véhicules électriques, le lithium est au cœur d'intenses tractations de l'Asie au continent américain. Sa consommation affiche une croissance de 20% par an dans le monde ; en Europe, nos besoins en 2030 seront multipliés par 18, puis par 60 en 2050.

L'intensification des relations commerciales impose le recours à des critères partagés, qui n'existent pas aujourd'hui, que ce soit à l'échelle française, européenne ou internationale ! La Chine, principal fabricant de lithium aujourd'hui dans le monde, a donc mis sur la table de l'ISO plus de 100 normes élaborées au plan national.

De la production à l'exploitation : tous intéressés

La France et l'Europe ont tout intérêt à prendre part à ce projet, notamment pour faire face au défi de la relocalisation de notre approvisionnement en matières premières minérales. « *Sont intéressés les fournisseurs mais aussi les utilisateurs de batteries, à commencer par la filière automobile* », détaille Patrick D'Hugues, directeur de programme scientifique ressources minérales et économie circulaire du BRGM. *Les défenseurs des énergies renouvelables y voient aussi un moyen de définir des gages que le lithium d'une batterie par exemple soit traçable, et qu'il a été fabriqué dans les bonnes conditions sociales et environnementales.* »

Les normes internationales porteront sur l'extraction, la concentration, la séparation et la transformation du lithium en composés/matériaux utiles (y compris les oxydes, les sels, les métaux, les alliages maîtres, les matériaux des batteries lithium-ion, etc.). « *Le premier enjeu est bien la désignation, pour clarifier le marché et n'exclure aucun matériau* », insiste David Krupka, chef de projet AFNOR en normalisation. Les conditions de livraison, mais aussi les méthodes d'analyse chimique utiles pour déterminer les compositions, ou encore les méthodes d'essais favorisant la comparabilité des résultats : chaque point sera débattu. C'est bien en participant à ce projet que les organisations françaises pourront prendre un temps d'avance.

[Quatorze pays](#) ont déjà répondu favorablement à cet appel de l'ISO. La première réunion de travail au plan national au premier trimestre 2021, faisant ainsi passer la France du statut d'« observateur » à celui de « membre » du projet : [les professionnels souhaitant y participer peuvent s'inscrire](#).

Normaliser, une action d'influence

L'édition 2020 du baromètre international de la normalisation fait apparaître la France à la 2e place sur la scène européenne (CEN-CENELEC) et à la 3e place sur la scène internationale (ISO-IEC). A l'ISO, la France a repris la 5e place du classement, à égalité avec le Japon, avec 76 secrétariats, un chiffre qu'elle n'avait pas atteint depuis 2008.

La normalisation en Chine : une affaire d'Etat

Le chef de l'Etat chinois, M.XI Jinping a affirmé à maintes reprises que « l'harmonisation des normes au plan international est indispensable au développement du commerce international et à la prospérité de tous ». Cet objectif est décliné systématiquement dans la stratégie de normalisation nationale et un nombre impressionnant d'initiatives tous azimut, orchestrées au plus haut niveau, et soutenue par une coordination presque parfaite entre l'Etat chinois et ses entreprises ; illustration du « capitalisme d'Etat » soutenu par le Comité Central du Parti communiste chinois, l'Etat chinois utilise tous les leviers à sa disposition : prises de positions dans la gouvernance mondiale, harmonisation/multiplication des normes, ouverture des frontières/protectionnisme, économie encadrée/libre concurrence et s'appuie sur la taille critique de son marché pour promouvoir ses normes au plan international et auprès de ses sous-traitants.

Contact presse : Olivier Gibert – 01 41 62 84 17 – presse@afnor.org

A propos d'AFNOR

AFNOR est l'organisme français de référence pour les normes volontaires. Il gère la collection des documents qui existent et anime les travaux des parties intéressées pour la création, la révision des normes et pour défricher les sujets pouvant donner matière à en élaborer de nouvelles. Lancée à l'initiative des acteurs du marché, la norme volontaire est un cadre de référence qui vise à fournir des lignes directrices, des prescriptions techniques ou qualitatives pour des produits, services ou pratiques au service de l'intérêt général. Tout le monde peut participer à sa création et toute organisation peut ou non l'utiliser et s'y référer. C'est pourquoi la norme est dite volontaire. En coordinateur de la normalisation en France, AFNOR affiche une ambition : contribuer à la diffusion de bonnes pratiques et de solutions efficaces, au bénéfice de tous.

www.normalisation.afnor.org